



**Energy Leaders Plus Income ETF
(Anciennement Energy Leaders Plus Income Fund)**

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2016

Les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande en composant le 1-866-998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville, Ontario, L6K 3V7, en visitant notre site Internet à www.harvestportfolios.com ou en allant sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.

Energy Leaders Plus Income ETF (Anciennement Energy Leaders Plus Income Fund)

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Harvest Portfolios Group Inc. (« Harvest ») est une société canadienne de gestion de placements axant ses activités sur des produits uniques qui génèrent un revenu. Harvest a été fondée en 2009 et met l'accent sur la création de produits de placement selon les trois critères suivants :

1. Clarté des objectifs de placement
2. Transparence
3. Production du revenu

Harvest s'efforce de développer des produits de placement clairs et faciles à comprendre pour ses investisseurs. Nous donnons la priorité à la transparence afin que nos investisseurs puissent ouvrir leurs rapports et savoir exactement ce qu'ils détiennent. Nos fonds investissent de sorte à procurer aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier. Nous cherchons ainsi à investir dans des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et versant régulièrement des dividendes.

PRODUIT DE PLACEMENT

L'Energy Leaders Plus Income ETF, anciennement Energy Leaders Plus Income Fund (le « Fonds »), investit, en maintenant une pondération égale, dans un portefeuille sous-jacent de 20 émetteurs du secteur de l'énergie choisis parmi les leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement et qui, au moment du placement et immédiatement après chaque reconstitution et rééquilibrage trimestriels i) ont une capitalisation boursière d'au moins 10 milliards \$ ii) versent un dividende ou une distribution, iii) ont des options visant leurs titres de capitaux propres cotées à une bourse d'options reconnue et iv) exercent des activités ou ont des bureaux dans au moins deux pays.

Energy Leaders Plus Income ETF (Anciennement Energy Leaders Plus Income Fund)

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Energy Leaders Plus Income ETF

Lettre aux porteurs de parts, mars 2017

Madame, Monsieur,

Comme les précédentes, l'année 2016 a été marquée par la volatilité sur les marchés, les investisseurs ayant composé avec des incertitudes politiques et des choix difficiles. Le net repli amorcé au lendemain de la première hausse des taux de la Réserve fédérale en près d'une décennie s'est prolongé en début d'année, pour s'inverser à partir du creux de la fin février, dans une tendance haussière qui a duré tout le printemps et l'automne. À partir du mois de septembre, la rhétorique de campagne et les Tweets de 2 heures du matin ont fini par déstabiliser les marchés et occasionner un repli à l'approche des élections américaines. Une fois celles-ci terminées et la nouvelle réalité d'une présidence Trump acceptée, les marchés ont rebondi jusqu'à la fin de l'année.

En ce qui concerne l'avenir, nous estimons que les États-Unis tireront leur épingle du jeu grâce à une économie qui a démontré sa vigueur et un taux d'inflation de presque 2 %. La croissance devrait dépasser la barre des 2 % pour les cinq prochaines années. Un « effet Trump » devrait très vraisemblablement se faire sentir sur le plan économique plus tard en 2017 et 2018. Cela étant dit, les marchés représentent des indicateurs prospectifs de l'activité économique. Ils intégreront donc normalement les baisses d'impôts pour les entreprises américaines ainsi que la possibilité d'une franchise de taxe sur le billion de dollars US qu'elles ont placé à l'étranger, un effet sans aucun doute positif pour les bénéficiaires. M. Trump a également l'intention d'alléger la réglementation, une mesure qui devrait avoir des conséquences presque immédiates sur les perspectives de développement de nouveaux produits et d'expansion dans les secteurs de la finance et des soins de santé.

Les prévisions boursières peuvent toutefois s'avérer rapidement frustrantes et il vaut mieux s'armer de patience que prétendre connaître la date du prochain cycle. Harvest se concentre sur les secteurs d'activité et les thèmes présentant une dynamique de croissance à long terme sans accorder trop d'importance aux événements et fluctuations à court terme, tout en encaissant des dividendes et les produits de la vente d'options d'achat afin de générer un revenu pour ses investisseurs. Du fait de cette vision à long terme, nous adhérons à des principes directeurs de placement qui suivent la philosophie suivante : « *Investir ne doit pas être compliqué* ».

Simplicité : la complexité d'un produit n'est pas proportionnelle à sa qualité. Nous souhaitons que nos investisseurs comprennent exactement leurs placements et soient convaincus que leurs objectifs seront atteints.

Transparence : un portefeuille doit refléter les objectifs de placement présentés aux investisseurs. Nos investisseurs peuvent consulter leurs relevés sur notre site Web et savoir « *ce qu'ils détiennent* »

Régularité du revenu : tous nos fonds procurent des revenus mensuels ou trimestriels réguliers.

L'année 2017 et les suivantes réserveront leur lot de surprises et de défis qu'il faudra aborder dans la sérénité et avec une optique à long terme, précisément en adhérant à une philosophie et un à processus de placement.

Harvest demeure ainsi fidèle à sa philosophie et apprécie particulièrement la confiance témoignée en investissant dans ses fonds.

Sincères salutations,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

Energy Leaders Plus Income ETF (Anciennement Energy Leaders Plus Income Fund)

ANALYSE ANNUELLE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants de nature financière, mais ne contient pas l'ensemble des états financiers annuels du Fonds. À titre d'information, les états financiers annuels du Fonds sont joints au rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement et sur simple demande d'autres exemplaires de ces documents, en appelant au 1-866-998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville (Ontario), L6K 3V7, en visitant notre site Internet à www.harvestportfolios.com ou en allant sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également demander, de la même façon, un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le Fonds a été créé pour offrir aux investisseurs une exposition à un portefeuille (le « portefeuille ») de titres de capitaux propres de 20 émetteurs du secteur de l'énergie choisis parmi les leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement qui, au moment du placement et immédiatement après chaque reconstitution et rééquilibrage trimestriels i) ont une capitalisation boursière d'au moins 10 milliards \$, ii) versent un dividende ou une distribution, iii) ont des options visant leurs titres de capitaux propres cotées à une bourse d'options reconnue et iv) exercent des activités et/ou ont des bureaux dans au moins deux pays.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts i) des distributions en espèces mensuelles, ii) la possibilité d'une plus-value du capital, iii) une volatilité d'ensemble des rendements du portefeuille inférieure à ce qu'ils auraient par ailleurs connu s'ils avaient possédé directement les titres de capitaux propres de leaders du secteur de l'énergie. Afin de tenter de faire augmenter les rendements, le gestionnaire de placements et le gestionnaire, Harvest Portfolios Group Inc. (« Harvest »), peuvent vendre chaque mois des options d'achat sur les titres de participation détenus dans le portefeuille. Harvest ne vendra pas d'options d'achat sur plus de 33 % des titres de participation d'une société donnée du secteur de l'énergie détenus dans le portefeuille.

Harvest procèdera chaque trimestre à une reconstitution et à un rééquilibrage du portefeuille de sorte qu'à la suite de l'investissement initial et après immédiatement après chaque reconstitution et rééquilibrage trimestriels, le portefeuille présentera les caractéristiques suivantes :

Valeur	Un ratio cours/bénéfice moyen inférieur à la moyenne des leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement
Rendement	Un rendement moyen supérieur à la moyenne des leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement;
Qualité	Une croissance moyenne du rendement des capitaux propres au cours des 5 dernières années supérieure à la moyenne des leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement.

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Il n'est survenu aucun changement important à l'égard du Fonds de nature à modifier son niveau global de risque au cours de la période.

RÉSULTATS

Les parts de série A et U du Fonds ont respectivement enregistré un rendement de 27,43 % et de 31,02 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2016; tandis que l'indice MSCI de l'énergie tous pays a progressé de 27,66 % en \$ US.

Les prix de l'énergie se sont stabilisés en milieu de période, après une volatilité extrême du cours du pétrole suivant des pressions baissières constantes depuis le second semestre 2014. Les innovations dans le forage horizontal et dans les techniques de fracturation hydraulique au cours des dernières années ont contribué à des gains de productivité et à l'exploitation de ressources qui jusqu'à présent n'étaient pas viables économiquement. En conséquence, l'offre disponible et le niveau des stocks ont augmenté, particulièrement en Amérique du Nord. Les incertitudes géopolitiques sont restées importantes durant l'année, l'Arabie Saoudite et l'OPEP maintenant des niveaux de production relativement élevés jusqu'en fin d'année, avant que ne soit annoncé un gel de la production causant un net rebond du cours du pétrole. Les positions du Fonds dans les sociétés de pipelines ont représenté une diversification qui a contribué à atténuer la volatilité durant les pires périodes.

Energy Leaders Plus Income ETF (Anciennement Energy Leaders Plus Income Fund)

Le Fonds a par ailleurs vendu des options d'achat sur les titres sous-jacents des 20 leaders du secteur de l'énergie détenus dans le portefeuille durant la période afin d'atteindre ses objectifs de placement et de revenu.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (« FNB ») pour une entrée en vigueur le 24 octobre 2016. Les parts de série A et U se négocient depuis comme des parts de FNB, sous les symboles HPF et HPF.U respectivement. Les parts de série U sont destinées aux investisseurs qui souhaitent effectuer un placement en dollars américains. Elles n'étaient pas inscrites à la cote d'une bourse de valeurs antérieurement à la conversion.

Après la conversion en FNB, le Fonds a annulé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Avant la conversion, le Fonds a été autorisé à acheter jusqu'à 358 735 parts de série A du Fonds à des fins d'annulation dans le cours normal des activités sur la Bourse de Toronto et sur d'autres marchés canadiens. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 40 900 parts de série A ont été achetées à des fins d'annulation pour un montant de 223 913 \$ (72 300 parts pour un montant de 468 796 \$ en 2015).

En décembre 2015, le gestionnaire a prévenu Highstreet Asset Management (« Highstreet ») qu'il mettait fin à la convention de gestion de placements le 31 mars 2016. Dès le 1er avril 2016, le gestionnaire assumera les responsabilités de gestion de placements pour le compte du Fonds.

Le 2 juin 2016, le Fonds a procédé à un placement secondaire de 775 000 parts de série A, à un prix unitaire de 6,00 \$, pour un produit brut de 4 650 000 \$. En lien avec ce placement secondaire une option de surallocation visant l'acquisition de 116 250 parts supplémentaires a été exercée à un prix par part de 6,00 \$, pour un produit brut de 697 500 \$.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Il n'y a eu aucune opération avec des parties liées pendant la période à l'exception du remboursement des frais de gestion et d'autres frais à Harvest, tel que décrit à la rubrique Frais de gestion et autres frais ci-dessous.

FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Le Fonds verse mensuellement et à terme échu à son gestionnaire, Harvest, des frais de gestion au taux annuel de 0,85 % (taxes en sus), calculés sur la base de la valeur liquidative (« VL ») moyenne quotidienne du Fonds. Avant la conversion, le calcul se basait sur la VL moyenne hebdomadaire. Avant résiliation, le gestionnaire a versé des honoraires à Highstreet, à même les frais qu'il reçoit du Fonds, pour ses services de conseils en placements, sur la base de la VL du Fonds.

Le gestionnaire peut renoncer aux frais de gestion ou les prendre en charge, à sa seule discrétion. Il ne l'a pas fait au cours de l'exercice. Les ratios de frais de gestion du Fonds, avec et sans les renoncations et prises en charge, sont présentés dans le tableau des ratios et données supplémentaires ci-dessous.

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les frais des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire prend en charge ces dépenses pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration liés au placement continu et à d'autres obligations. Ils se sont élevés à 46 290 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (59 988 \$ en 2015) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs qui figurent dans les états du résultat global dans les états financiers annuels.

Energy Leaders Plus Income ETF (Anciennement Energy Leaders Plus Income Fund)

Du placement initial et des placements secondaires du Fonds jusqu'à la conversion en FNB, certaines dépenses liées à l'émission, comme les frais liés à l'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques du Fonds ou d'autres frais engagés par les placeurs pour compte, ainsi que leur rémunération versée par le Fonds étaient enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Tel qu'annoncé ci-dessus au paragraphe « Événements récents », le gestionnaire assume les responsabilités de gestion de placement pour le compte du Fonds depuis le 1^{er} avril 2016. Cette décision a débouché sur un résultat juste et raisonnable pour le Fonds selon le CEI qui a été prévenu le 11 décembre 2015.

Tel qu'annoncé ci-dessus, les parts du Fonds sont inscrites depuis le 24 octobre 2016 comme des parts de fonds négocié en bourse (FNB), à l'issue d'une procédure effectuée par le gestionnaire. Cette décision a débouché sur un résultat juste et raisonnable pour le Fonds selon le CEI qui a été prévenu le 27 juillet 2016.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds, dans le but de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 et au cours des dernières périodes. Ces informations proviennent des états financiers annuels du Fonds et des états financiers audités précédents.

Série A

ACTIF NET PAR PART DU FONDS	2016	2015	2014
Actif net à l'ouverture de l'exercice²	5,46 \$	8,16 \$	9,33 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités			
Total des produits	0,17	0,25	0,09
Total des charges	(0,11)	(0,12)	(0,04)
Gains (pertes) latent pour l'exercice	(0,50)	(1,86)	(0,23)
Gains (pertes) latent pour l'exercice	1,84	(0,27)	(0,89)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	1,40 \$	(2,00) \$	(1,07) \$
Distributions³			
Remboursement de capital	(0,70)	(0,70)	(0,12)
Total des distributions annuelles³	(0,70) \$	(0,70) \$	(0,12) \$
Actif net à la clôture de l'exercice¹	6,16 \$	5,46 \$	8,16 \$

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2016	2015	2014
Valeur liquidative totale	20 956 417 \$	19 593 171 \$	29 790 360 \$
Nombre de parts en circulation	3 402 271	3 585 228	3 650 400
Ratio des frais de gestion ⁴	2,97 %	1,72 %	10,43 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁴	2,97 %	1,72 %	10,43 %
Ratio des frais d'opération ⁵	0,22 %	0,25 %	0,23 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶	87,84 %	70,38 %	3,38 %
Valeur liquidative par part	6,16 \$	5,46 \$	8,16 \$
Cours de clôture (HPF)*	6,16 \$	5,17 \$	7,51 \$

* Une fois la conversion en FNB effectuée, les parts de série A se négociaient sous le symbole HPF. Avant la conversion, elles se négociaient sous le symbole HPF. UN comme parts de fonds à capital fixe.

Energy Leaders Plus Income ETF

(Anciennement Energy Leaders Plus Income Fund)

Série U (CAD)

ACTIF NET PAR PART DU FONDS	2016	2015	2014
Actif net à l'ouverture de l'exercice ²	7,63 \$	9,45 \$	10,47 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités			
Total des produits	0,24	0,32	0,10
Total des charges	(0,16)	(0,16)	(0,05)
Gains (pertes) réalisés pour l'exercice	(0,98)	(0,73)	0,04
Gains (pertes) latents pour l'exercice	2,69	(0,33)	(0,99)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	1,79 \$	(0,90) \$	(0,90) \$
Distributions³			
Remboursement de capital	(0,93)	(0,90)	(0,12)
Total des distributions annuelles³	(0,93) \$	(0,90) \$	(0,12) \$
Actif net à la clôture de l'exercice¹	8,56 \$	7,63 \$	9,45 \$

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2016	2015	2014
Valeur liquidative totale	1 376 343 \$	1 618 070 \$	2 061 188 \$
Nombre de parts en circulation	160 770	212 170	218 170
Ratio des frais de gestion ⁴	1,97 %	1,73 %	10,26 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁴	1,97 %	1,73 %	10,26 %
Ratio des frais d'opération ⁵	0,22 %	0,25 %	0,23 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶	87,84 %	70,38 %	3,38 %
Valeur liquidative par part	8,56 \$	7,63 \$	9,45 \$
Cours de clôture – \$ US (HPF.U)	6,43 \$	- \$	- \$

* Une fois la conversion en FNB effectuée, les parts de série U se négociaient sous le symbole HPF.U. Avant la conversion, elles n'étaient pas négociées en bourse.

Notes explicatives :

1. L'actif net et les distributions sont basés sur le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par part du Fonds n'a pas pour fonction d'établir une continuité de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.
2. L'actif net au début des activités, le 21 octobre 2014, s'établissait à 9,33 \$ après déduction de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission de 0,67 \$ par part de série A et s'établissait à 10,47 \$ (9,33 \$ US), après déduction de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission de 0,75 \$ (0,67 \$ US) par part de série U.
3. Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds.
4. Le ratio des frais de gestion (RFG) est obtenu à partir du total des charges de la période en question (à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le RFG pour 2014, l'année de la création, comprenait, pour la série A, la rémunération des placeurs pour compte de 1 946 175 \$ et des frais d'émission de 515 263 \$ et, pour la série U, la rémunération des placeurs pour compte de 128 565 \$ et des frais d'émission de 34 020 \$, qui ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG sans ces coûts s'élève à 2,62 % pour la série A et à 2,64 % pour la série U. Le RFG de 2016 comprenait la rémunération des placeurs pour compte de 199 016 \$ pour la série A. Ce coût a été traité comme une dépense non récurrente et donc n'a pas été annualisé. Le RFG se serait sinon élevé à 1,95 %.
5. Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
6. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il

Energy Leaders Plus Income ETF (Anciennement Energy Leaders Plus Income Fund)

est probable qu'un porteur de parts réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Rendement passé

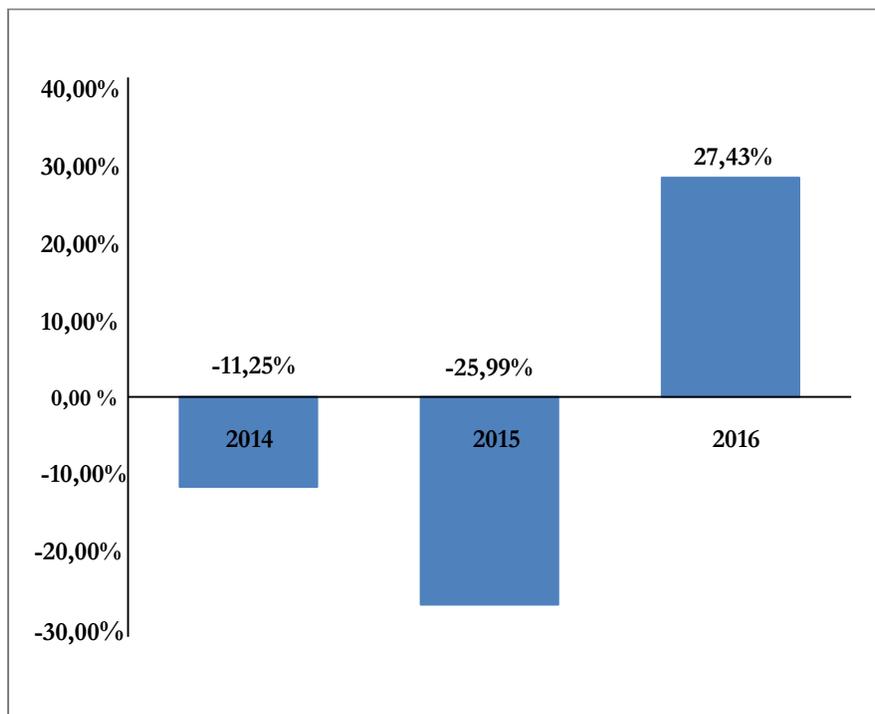
Les informations sur le rendement supposent que tous les dividendes du Fonds ont servi à acheter des parts additionnelles durant les années de référence. Ces informations ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

RENDEMENTS ANNUELS

Les graphiques ci-dessous montrent le rendement du Fonds pour chaque année présentée et illustrent la variation du rendement des parts des séries A et U du Fonds. Les graphiques indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice.

Rendement du Fonds

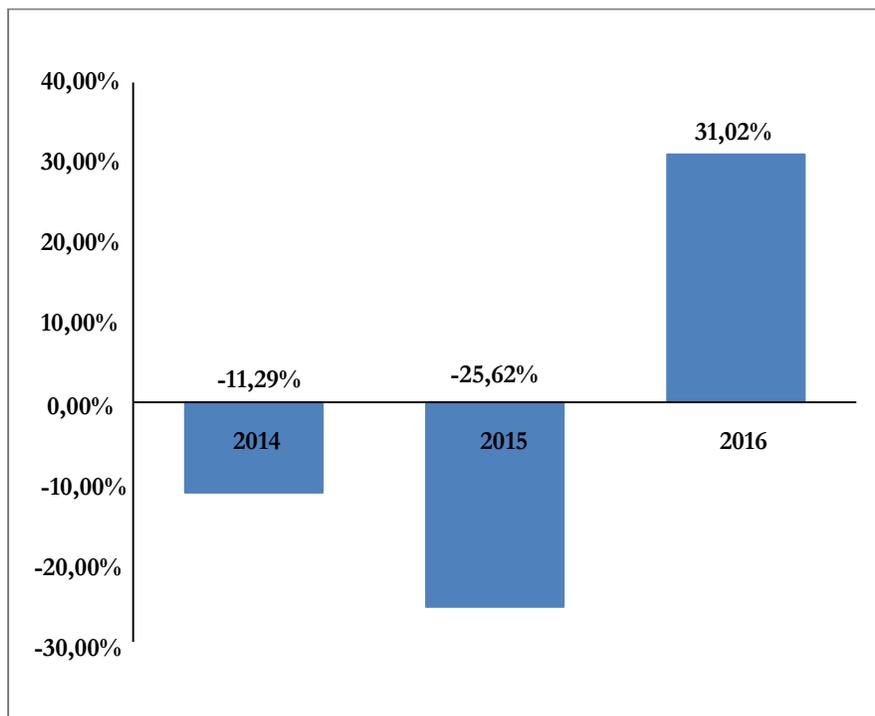
Série A



2014 correspond à la période allant du 21 octobre au 31 décembre.

Energy Leaders Plus Income ETF (Anciennement Energy Leaders Plus Income Fund)

Série U (\$ US)



2014 correspond à la période allant du 21 octobre au 31 décembre.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS

Le tableau ci-après indique les rendements annuels composés du Fonds. À moins d'indications contraires, tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens, sur la base du rendement total, déduction faite des frais.

À des fins de comparaison, l'indice MSCI de l'énergie (tous pays) \$ US (l'« indice ») est utilisé. Bien qu'ayant recours à cet indice à des fins de comparaison à long terme, le Fonds n'est pas géré en fonction de la composition de l'indice. En conséquence, le Fonds peut connaître des périodes au cours desquelles son rendement s'écarte favorablement ou défavorablement de celui de l'indice. Le rendement de l'indice est calculé avant la déduction des frais de gestion ou d'autres frais, contrairement à celui du Fonds. Veuillez vous reporter à la section « Résultats » de ce rapport pour obtenir des renseignements sur le rendement récent.

Rendement des placements (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Rendement du Fonds, série A	27,43	-	-	-	(7,79)
Rendement du Fonds, série U (\$ US)	31,02	-	-	-	(6,42)
Indice MSCI de l'énergie (tous pays) en \$ US	27,66	-	-	-	(4,93)

*Depuis la création, le 21 octobre 2014

Energy Leaders Plus Income ETF (Anciennement Energy Leaders Plus Income Fund)

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Le tableau de répartition sectorielle ci-dessous illustre la répartition du portefeuille établie en fonction de la valeur liquidative totale aux fins des opérations sur les titres en portefeuille du Fonds. Vous trouverez la répartition détaillée des titres du Fonds à la section « Inventaire du portefeuille » dans les états financiers annuels du Fonds.

Au 31 décembre 2016

Principaux placements	% de la valeur liquidative
Halliburton Company	5,5
ConocoPhillips	5,4
Baker Hughes Inc.	5,3
Royal Dutch Shell PLC, CAAE	5,2
Valero Energy Corporation	5,2
Total SA, CAAE	5,1
Chevron Corporation	5,1
EOG Resources Inc.	5,1
Devon Energy Corporation	5,1
Schlumberger Limited	5,1
Hess Corporation	5,0
TransCanada Corporation	5,0
Phillips 66	5,0
BP PLC, CAAE	4,9
Suncor Énergie inc.	4,9
Exxon Mobil Corporation	4,9
Kinder Morgan, Inc.	4,9
Anadarko Petroleum Corporation	4,7
Occidental Petroleum Corporation	4,6
Spectra Energy Corp.	4,6
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,5
Options	(0,3)
Contrats de change à terme	(1,8)
Total	100,0

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds peuvent être consultées sur le site Web de Harvest Portfolios Group Inc., au www.harvestportfolios.com.

Energy Leaders Plus Income ETF (Anciennement Energy Leaders Plus Income Fund)

RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Énergie	100,6
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,5
Options	(0,3)
Contrats de change à terme	(1,8)
Total	100,0

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Pays de l'émission	% de la valeur liquidative
États-Unis	90,7
Canada	9,3
Total	100,0

Energy Leaders Plus Income ETF (Anciennement Energy Leaders Plus Income Fund)

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.